

IDENTIFICATION ET MISE EN VALEUR DU PETIT PATRIMOINE



LES OPÉRATIONS CONCERNÉES

Recensement du petit patrimoine, non protégé Monuments historiques, d'une commune, d'une intercommunalité (totalité ou partie) : connaissance, sauvegarde, valorisation.

LE PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Vous avez pour projet la création d'un Pays d'art et d'histoire ? Vous souhaitez obtenir un label patrimonial (Petites Cités de Caractère, label Géoparc Unesco) ?

Vous souhaitez identifier les éléments les plus représentatifs de l'identité de votre territoire ? Signaler les éléments patrimoniaux en péril ? Élaborer un programme de restauration et/ou de développement culturel ? Vous envisagez des perspectives d'aménagement et de valorisation touristique : sentiers de randonnée ; amélioration de l'habitat et du cadre de vie ; réhabilitations - réutilisations (par exemple micro-gîtes, remise en état de fours à pain communaux...) ?

Description des prestations proposées

Phase I - Recensement : mise à disposition d'outils numériques et accompagnement méthodologique (formation, co-pilotage technique, validation des données) et restitution sous forme de synthèse.

Phase II - Restauration/valorisation : conseils sur la procédure de réalisation des travaux (méthode, choix des matériaux...).

Les niveaux de prestations disponibles

Selon l'état d'avancement du projet, le niveau de prestation proposé par le Département pourrait être le suivant :

Niveau 1 - Lancement de la réflexion

- Un premier entretien téléphonique ou par mail et si nécessaire un rendez-vous sur site.
- Mise à disposition de documents ressources.
- Identification des partenaires et des subventions mobilisables.
- Analyse sur les attentes de la collectivité.
- Envoi d'un mail de restitution sur la démarche à suivre.

Niveau 2 - Définition et formalisation du projet

- Accompagnement dans l'expression du projet et dans la formalisation d'un cahier des charges encadrant la mission (objectif, moyens humains et financiers, calendrier).
- Accompagnement dans le recrutement du chargé de mission (fiche de poste, jury de sélection) ou dans le choix d'un prestataire (consultation et analyse des offres).
- Mise en relation avec des porteurs de projets similaires.

Niveau 3 - Phase pré-opérationnelle

- Élaboration et fourniture de l'outil méthodologique de recensement (avec accès aux ressources des Archives départementales).
- Fourniture de l'application web (édition/consultation) : <https://extranet.geomanche.fr/patrimoine/>.
- Fourniture éventuelle de la tablette de saisie des données (convention de prêt).
- Participation aux réunions de lancement, de suivi et de restitution.
- Restitution des données collectées sous forme de synthèse avec présentation aux élus.
- Production et partage des données publiques collectées sur GéoManche (open source).
- Conseils et préconisations dans le cadre de la définition du projet de restauration et valorisation (méthode, choix des matériaux...).

IDENTIFICATION ET MISE EN VALEUR DU PETIT PATRIMOINE



CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ ET MODALITÉS D'INTERVENTION

- Offre d'ingénierie destinée aux communes et leurs groupements.
- Niveau 1 à 3 : Accompagnement gratuit.

LES GUIDES DE RÉFÉRENCES

- Synthèse des opérations de recensement réalisées ; outil cartographiques sur <https://extranet.geomanche.fr/patrimoine/>

CONTACT

Direction du patrimoine et des musées
02 33 05 96 13 ou [formulaire de contact](#)